



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E16533

VALABLE JUSQU'AU

08/09/2026

ÉDITÉ LE

30/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1986

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 15/11/2016
7 622

Raison sociale : THOMAS RANNOU

30 BIS RUE DE VERSAILLES
78460 CHEVREUSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 33483600400021

Siret : 334 836 004 00021

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2101519

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 21208974004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 21269920804

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/07/2025

Téléphone : 01 30 52 18 65

Fax : 01 30 52 79 68

Portable :

Site Internet : www.thomas-rannou.fr

E-mail : contact@thomas-rannou.com

Responsabilité légale :

RANNOU CEDRIC DIRECTEUR GÉNÉRAL / BOURGEOIS PATRICK PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	19/09/2023
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	19/09/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	13/09/2022
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	19/09/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	19/09/2023
o Fenêtres de toit	13/09/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	13/09/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	13/09/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	13/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.